

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 324

présenté par
Mme Huillier

ARTICLE 47

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« dans l'hypothèse où »,

le mot :

« si ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.